



carif oref
OCCITANIE



Cartographie de l'emploi et de la formation dans les industries agroalimentaires en Occitanie

Indicateurs de suivi 2024

SOMMAIRE

1. Essoufflement de l'activité et des créations d'emplois en 2023	2
1.1. Persistance des difficultés rencontrées par les entreprises	2
1.2. Vers une stabilisation du nombre d'établissements.....	2
1.3. Baisse de l'emploi salarié dans le régime général (hors intérim)	4
2. Des emplois dans des activités diversifiées	5
3. Des besoins de recrutement en baisse en 2024.....	8
3.1. Approche sectorielle : des projets de recrutement moins nombreux	8
3.2. Approche par métier : des difficultés de recrutement marquées.....	9
4. Amélioration de la situation sur le marché du travail	11
4.1. Augmentation des offres collectées par France Travail.....	11
4.2. Des demandes d'emploi enregistrées par France Travail contrastées	14
4.3. Une stabilisation des déclarations préalables à l'embauche	15
5. Légère hausse des effectifs en formation initiale (hors enseignement supérieur) dans l'agroalimentaire	16
5.1. Augmentation du nombre d'apprenants dans la majorité des départements .	16
5.2. Maintien d'une hausse modérée du nombre d'apprentis.....	19
6. Formation continue : chute des entrées en formation des demandeurs d'emploi... 	20
6.1. Hors financement de la Région, le recours au CPF s'effondre.....	21
6.2. Nouveau recul des entrées en formation financées par la Région	22
Méthodologie.....	23

Pour la réalisation de cette étude, comme pour les éditions précédentes, le champ de l'agroalimentaire a été déterminé à partir d'un regroupement de secteurs d'activité définis par leur code APE (Activité principale de l'établissement). Le périmètre retenu diffère de ceux qui peuvent être utilisés par ailleurs, comme cela peut aussi être le cas en ce qui concerne les concepts étudiés. Des explications plus précises ainsi que des comparaisons sont disponibles dans la partie [Méthodologie](#) de cette étude.

1. Essoufflement de l'activité et des créations d'emplois en 2023

1.1. Persistance des difficultés rencontrées par les entreprises

L'activité dans les industries agroalimentaires a continué de progresser en 2023 selon la Banque de France¹ (+ 3,3 % de chiffre d'affaires). Néanmoins, le secteur fait face au maintien de la hausse des coûts d'achat des intrants ainsi qu'à l'augmentation des prix de l'énergie. De plus, la filière est affectée par des pénuries engendrées par les multiples épisodes de sécheresse ainsi que diverses épidémies, de sorte qu'elle ne suit pas la dynamique des autres branches industrielles de la région. Par conséquent, les investissements ont fortement diminué sur la période (- 18,5 % en 2023 par rapport à 2022).

Selon les projections de la Banque de France, en 2024, l'activité de la filière persisterait à tourner au ralenti avec néanmoins un léger rebond de l'investissement (+ 1,6 %) ainsi qu'un ralentissement de l'inflation favorable à l'activité. Ces facteurs resteraient toutefois insuffisants pour entraîner un regain significatif de la profitabilité.

1.2. Vers une stabilisation du nombre d'établissements

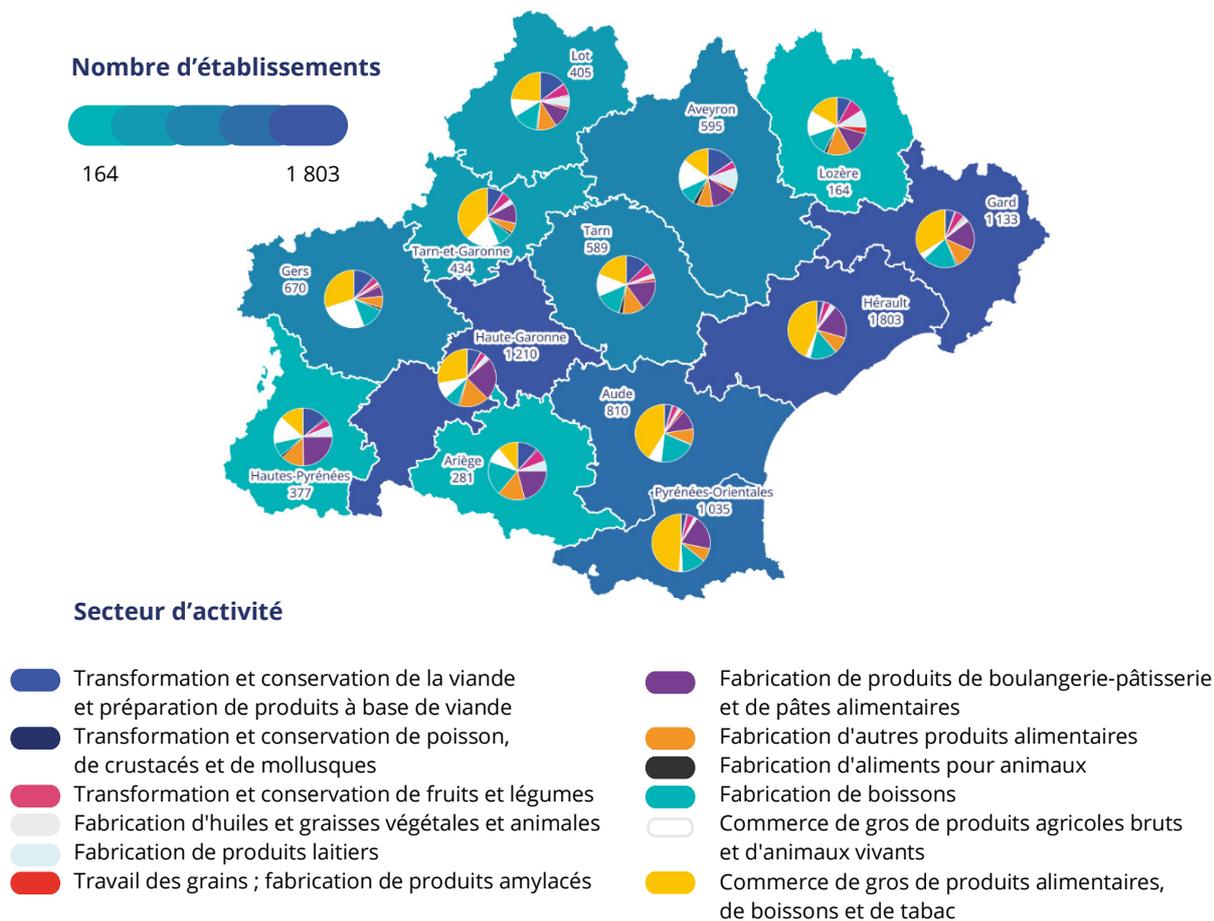
La filière se distingue par un maillage dense de l'ensemble du territoire occitan. En 2024, la zone géographique où se trouve la majorité des établissements reste le littoral, avec notamment une forte concentration d'unités de production dans l'Hérault (19 % du total). Après une augmentation ces dernières années, le nombre d'établissements actifs dans l'agroalimentaire s'est stabilisé sur le territoire atteignant les 9 500. En Ariège il a diminué de 1,4 % après une augmentation l'année précédente de plus de 20 %. Dans le reste de la région le nombre de structures actives a légèrement progressé, la hausse atteignant jusqu'à 3,1 % dans le Gers. Enfin, 4 établissements sur 10 de l'agroalimentaire emploient des salariés, ratio s'élevant entre 31 % dans le Gers et 51 % dans le Tarn-et-Garonne.

Parmi les établissements, 8 % sont des coopératives, formes juridiques particulièrement fréquentes dans les activités avec des process de fabrication mutualisable. Cela concerne 9 établissements sur 10 dans le Commerce de gros d'animaux vivants et 40 % du Commerce de gros de céréales. Les structures coopératives sont aussi présentes dans le secteur de la Vinification avec la Fabrication de boissons alcoolisées fermentées mais non distillées à base de fruits (40 % du total). Dans l'ensemble de la région et des activités, la part des coopératives a diminué de 5 points depuis 2023. Les départements du littoral ainsi que le département du Gers restent les territoires où elles sont le plus implantées.

¹ Les entreprises en région : Bilan 2023 et perspectives 2024 – Février 2024 – Banque de France.

Etablissements : répartition par secteur et département en septembre 2024

Source : Insee, répertoire Sirene – Traitement Carif-Oref Occitanie



Une certaine hétérogénéité est observée quant à la répartition sectorielle de l'activité principale des établissements de l'agroalimentaire sur l'ensemble du territoire de l'Occitanie. Le Commerce de gros de produits alimentaires regroupe 33 % des unités de production contrairement à la Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques qui en concentre moins de 1 %. Dans le même temps, les activités de Fabrication de boissons et de Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires ressortent également comme des secteurs relativement bien ancrés. Les quatre principaux secteurs² de l'agroalimentaire rassemblent un peu moins de 75 % de l'ensemble de la filière en Occitanie. Entre 2023 et 2024, le nombre d'établissements est orienté à la hausse dans la quasi-totalité des activités, exceptée la Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (- 2 %). Les plus fortes augmentations ont été observées dans les secteurs de la Fabrication de produits laitiers et de la Fabrication d'aliments pour animaux (respectivement + 16 % et + 15 %).

² Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac, de Fabrication de boissons, de Fabrication d'autres produits alimentaires et de Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires.

Par département, la répartition des secteurs est identique à celle observée à l'échelle régionale avec tout d'abord une part importante du Commerce de gros de produits alimentaires et de boissons qui apparaît comme le principal secteur dans 11 des 13 départements de la région. Le Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants est plus représenté à l'Ouest (notamment dans le Gers) tout comme la Transformation et conservation de la viande. Tous les secteurs ne sont pas implantés partout, notamment la Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (présent dans 6 des 13 départements).

1.3. Stabilisation de l'emploi salarié dans le régime général (hors intérim)

Après une progression ralentie des effectifs salariés dans les industries agroalimentaires affiliés au régime général (hors intérim) ces dernières années, une stabilisation est observée en 2023 avec 37 940 salariés. D'après la Banque de France, les difficultés rencontrées par la filière ainsi qu'une fidélisation et un maintien des salariés déjà présents sont ainsi traduites par un freinage des créations de postes³.

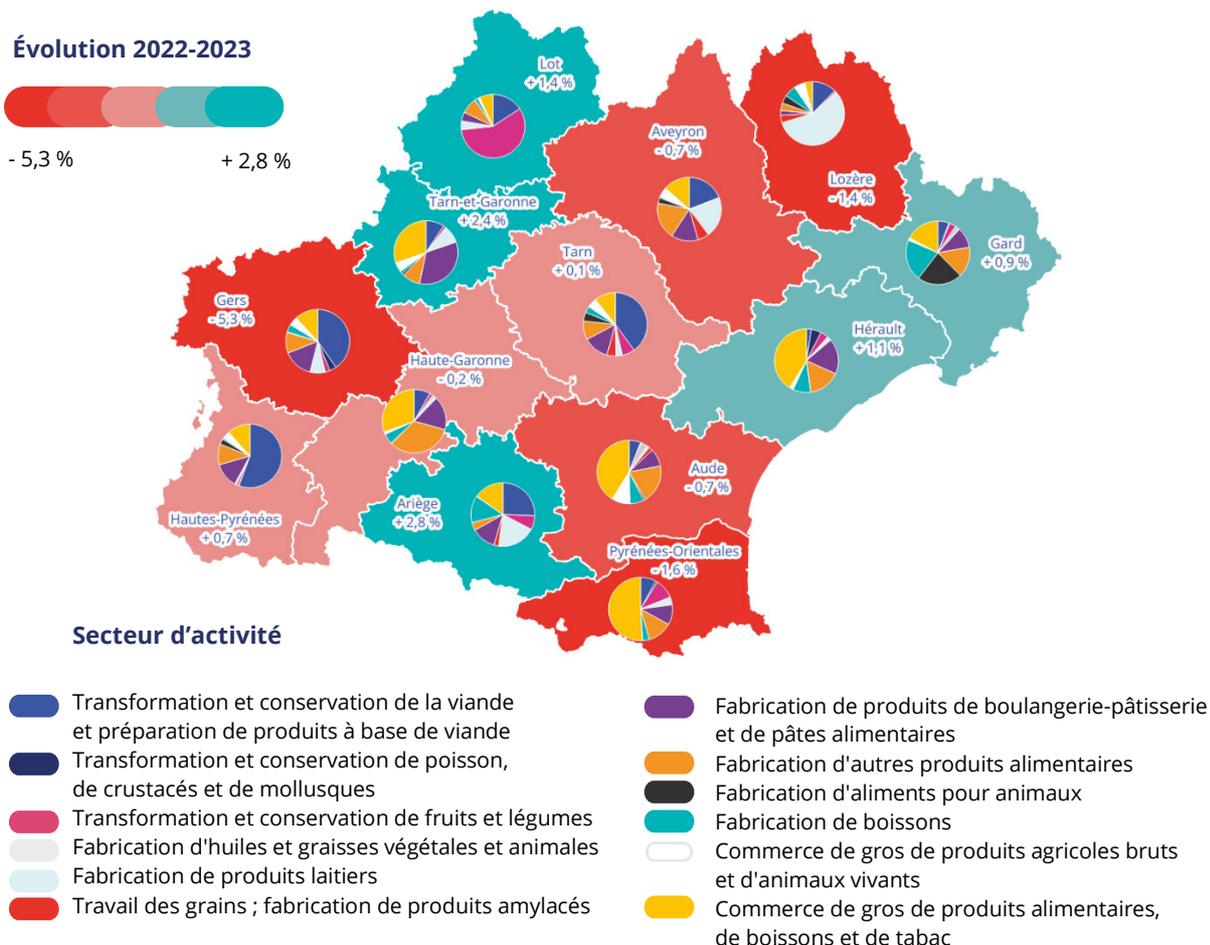
Une baisse généralisée est observée dans la moitié des départements, avec un recul particulièrement marqué dans le Gers (- 5,3 %). L'Ariège concentre une faible proportion de l'emploi salarié de l'industrie agroalimentaire dans la région, néanmoins celui-ci a connu la plus grosse progression en 2023 (+ 2,8 %). Le Gard reste le département abritant le plus gros volume des effectifs avec un peu plus de 5 100 salariés affiliés au régime général (hors intérim), porté par la Fabrication d'aliments pour animaux et la Fabrication de boissons.

Au niveau sectoriel, le Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac reste le secteur d'activité de l'industrie agroalimentaire employant le plus grand nombre de salariés. A contrario, les activités de Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques et de Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales possèdent les plus faibles volumes d'effectifs, tout comme en 2022. En 2023, l'emploi a évolué de manière positive dans deux secteurs : Fabrication de boissons (+ 4,6 %) et Fabrication d'aliments pour animaux (+ 4,2 %). Une stabilisation des effectifs est observée dans la majorité des activités de l'industrie agroalimentaire. Enfin, une baisse importante dans le secteur de la Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales est enregistrée (- 6,1 %).

³ Les entreprises en région : Bilan 2023 et perspectives 2024 – Février 2024 – Banque de France.

Emploi salarié du régime général (hors intérim) par département, secteur d'activité au 31/12/23 et évolution annuelle

Source : AcoSS - Traitement Carif-Oref Occitanie



2. Des emplois dans des activités diversifiées

Le nombre d'actifs dans l'agroalimentaire continue d'augmenter comme c'est le cas depuis plusieurs années. En 2021, ce sont un peu plus de 47 900 emplois au sein de la région (salariés ou non-salariés, quel que soit le type de contrat de travail), en hausse de 5,2 % depuis 2015.

Au sein des différentes familles, les métiers de Production sont les plus représentés avec un tiers de l'emploi agroalimentaire en Occitanie (soit 15 500 emplois). La famille des Achats est celle comptabilisant le moins d'actifs soit près de 600. Entre 2015 et 2021, l'accroissement de l'emploi concerne la grande majorité des métiers. C'est en particulier le cas de la famille de métiers Contrôle, analyse, qualité avec + 35 %. Dans le même temps, la Logistique fait exception car celle-ci a vu ses effectifs diminuer depuis 2015 (- 5,4 %). Le nombre total de personnes occupant des métiers spécifiques ou fortement représentés dans l'agroalimentaire a progressé de 3,5 %, rythme nettement en-deçà des autres métiers plus transverses et non propres au secteur dans lesquels l'augmentation atteint 10,7 % depuis 2015.

D'après les évolutions calculées à partir du recensement de la population, la proportion des moins de 30 ans a diminué dans trois familles de métiers entre 2015 et 2021 : les Achats (- 2,8 points), la Maintenance (- 3,4 points) et la R&D (- 6,4 points). Dans le Contrôle, analyse et qualité une personne sur quatre à moins de 30 ans en Occitanie (+ 1,4 point en six ans). Concernant la proportion des plus de 55 ans, celle-ci a diminué seulement dans les métiers de la Maintenance (- 1,6 point). Dans la R&D la part des jeunes a diminué de 6,4 points alors que celle des plus expérimentés a augmenté de 5,1. Cela est aussi le cas pour les achats avec - 2,8 points pour les moins de 30 ans et + 2,5 points pour les plus de 55 ans. Globalement la proportion des plus de 55 ans a augmenté plus rapidement que la proportion des moins de 30 ans dans les métiers de l'agroalimentaire, l'écart y est d'autant plus important pour l'ensemble des métiers de l'Occitanie (évolution de 0,3 point contre 2,3 points). Compte tenu de cette tendance, le développement prévu de la robotisation dans l'industrie avec le plan France 2030⁴ pourrait maintenir une certaine productivité et indirectement répondre en partie aux difficultés liées au vieillissement de la population active. Actuellement, la part des plus de 55 ans reste inférieure à celle des moins de 30 ans.

Actifs dans les familles de métiers de l'agroalimentaire et leurs caractéristiques

Note : les évolutions calculées à partir du Recensement de la population le sont sur six années (et non cinq années comme c'est habituellement le cas), du fait de l'impact de la crise sanitaire. Voir ici.

Familles de métiers	Actifs 2021		Proportion de femmes en 2021		Proportion de moins de 30 ans en 2021		Proportion de plus de 55 ans en 2021	
		Évolution 2015-2021		Évolution 2015-2021 (en points)		Évolution 2015-2021 (en points)		Évolution 2015-2021 (en points)
Achat	590	15,6 %	47,6 %	- 0,5	13,7 %	- 2,8	14,0 %	2,5
Commerce	7 886	4,8 %	48,9 %	5,0	21,3 %	3,3	13,1 %	1,1
Contrôle, analyse, qualité	2 193	35,1 %	39,3 %	1,5	25,5 %	1,4	10,9 %	2,0
Logistique	7 838	- 5,4 %	19,6 %	0,9	14,9 %	1,3	14,2 %	1,8
Maintenance	1 012	6,2 %	4,6 %	3,8	15,1 %	- 3,4	8,4 %	- 1,6
Production	15 541	3,9 %	35,4 %	- 0,1	18,0 %	1,1	14,7 %	3,5
R&D	785	0,6 %	44,0 %	4,0	16,2 %	- 6,4	12,6 %	5,1
Total des métiers spécifiques ou fortement représentés dans l'agroalimentaire	35 846	3,5 %	34,7 %	1,9	18,3 %	1,5	13,8 %	2,3
Autres métiers*	12 079	10,7 %	51,3 %	- 2,7	15,0 %	1,2	17,7 %	1,5
Total agroalimentaire	47 925	5,2 %	38,9 %	1,0	17,5 %	1,3	14,8 %	2,2
Ensemble Occitanie	2 388 201	7,5 %	48,4 %	0,3	18,3 %	0,3	16,7 %	2,3

Source : Insee, Recensements de la population – Traitement Carif-Oref Occitanie

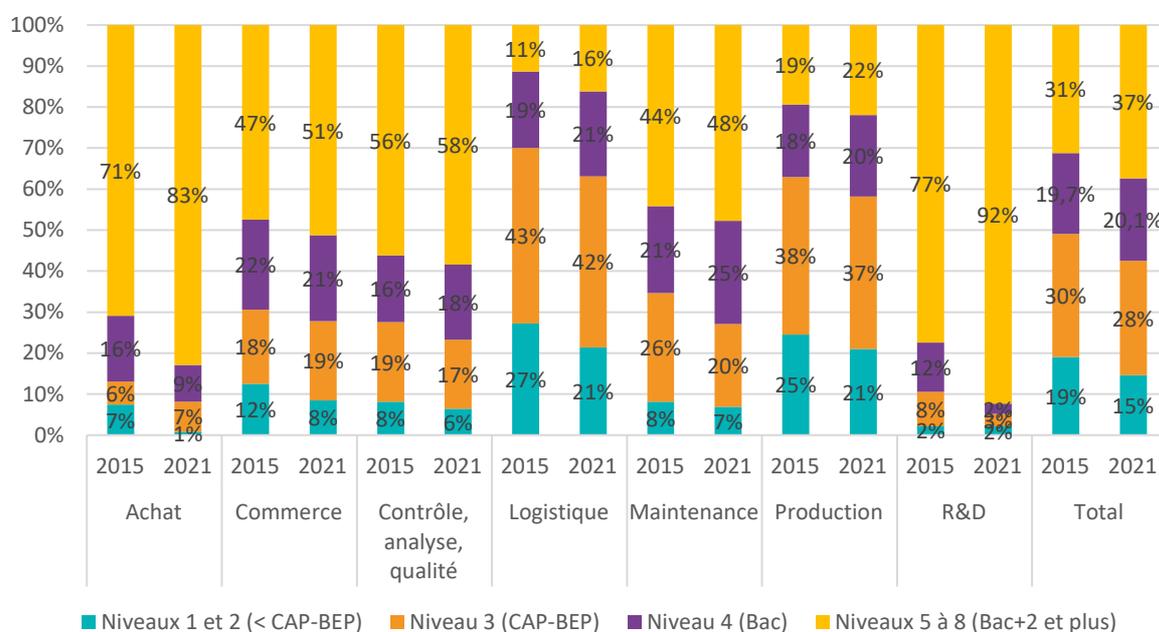
*Métiers transverses, non spécifiques au secteur de l'agroalimentaire (comptabilité, secrétariat, etc.).

⁴ « France 2030 : un plan d'investissement pour la France » | Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et Ministère chargé du Budget et des Comptes publics.

En 2021, la part de femmes dans l'emploi agroalimentaire est de 38,9 %. Leur présence est plus importante dans les métiers les plus transverses et non spécifiques au secteur (51,3 %) que dans les familles de métiers propres à l'agroalimentaire (34,7 %). Cet écart a néanmoins tendance à se resserrer puisque leur part dans les métiers transverses ne cesse de diminuer (- 2,7 points) alors qu'à l'inverse, elles sont davantage présentes dans les métiers dits spécifiques (+ 1,9 points). Au sein de ces derniers, leur poids augmente de 5 points de pourcentage dans le Commerce et 4 points en R&D sur les six dernières années. La part des femmes se situe désormais entre 40 et 50 % dans les familles des Achats, du Commerce et de la R&D, à la suite d'une féminisation des fonctions les plus qualifiées dans le secteur. Enfin, par rapport à l'ensemble des actifs d'Occitanie, la proportion des femmes dans l'agroalimentaire est inférieure de 10 points.

Actifs dans les familles de métiers de l'agroalimentaire par niveau de diplôme

Source : Insee, Recensement de la population – Traitement Carif-Oref Occitanie



Depuis plusieurs années, la part des diplômés du supérieur n'a cessé d'augmenter dans l'industrie agroalimentaire avec pour conséquence un léger recul de la part des non diplômés. Sur la période de 2015 à 2021, la part des niveaux 5 à 8 a progressé dans l'ensemble des familles de métiers. De ce fait, plus d'un tiers des actifs dans l'agroalimentaire sont diplômés du supérieur (37 %). Deux familles ne sont pas concernées par cette situation : la Logistique et la Production. Dans ces dernières une tendance à la hausse du niveau de diplôme est observée avec une légère baisse de la part des actifs dans les niveaux 1 à 3 et une légère augmentation dans les niveaux 4 à 8. Cette rotation qui concerne plus d'un tiers des emplois s'expliquerait par l'automatisation des méthodes de fabrication ainsi que le roulement générationnel (départs à la retraite de personnels moins diplômés que les nouveaux arrivants). Enfin, en 2015, la part d'actifs diplômés du supérieur dans l'Achat et la R&D était très importante (respectivement 71 % et 77 %) mais celle-ci l'est d'autant plus en 2021 (respectivement 83 % et 92 %).

3. Des besoins de recrutement en baisse en 2024

3.1. Approche sectorielle : des projets de recrutement moins nombreux

En 2024, une baisse de 6,5 % des projets de recrutement est observé au niveau régional tous secteurs confondus. Dans les établissements des industries agroalimentaires, après un point haut enregistré en 2023 (un peu plus de 9 100 projets), il est enregistré une baisse importante de 19 %. Cela représente un peu plus de 7 300 projets en Occitanie. À l'échelle départementale ce sont le Gard (1 220), l'Hérault (1 200) et la Haute-Garonne (980) qui affichent le plus grand nombre de projets recensés. Ensuite, moins de projets ont été collectés dans le Tarn-et-Garonne (140), l'Ariège (160) et le Lot (200). L'évolution entre 2023 et 2024 est plutôt mitigée avec seulement trois territoires qui enregistrent une augmentation du nombre de projets, notamment l'Ariège (+ 14 %), la Lozère (+ 4,5 %) et les Pyrénées-Orientales (+ 100 % après une diminution importante en 2023 de 39 %). Si la baisse concerne l'ensemble des autres départements, elle est particulièrement importante dans l'Aude (- 50 %) et le Lot (- 66 %).

Nombre de projets de recrutement en 2024 par département

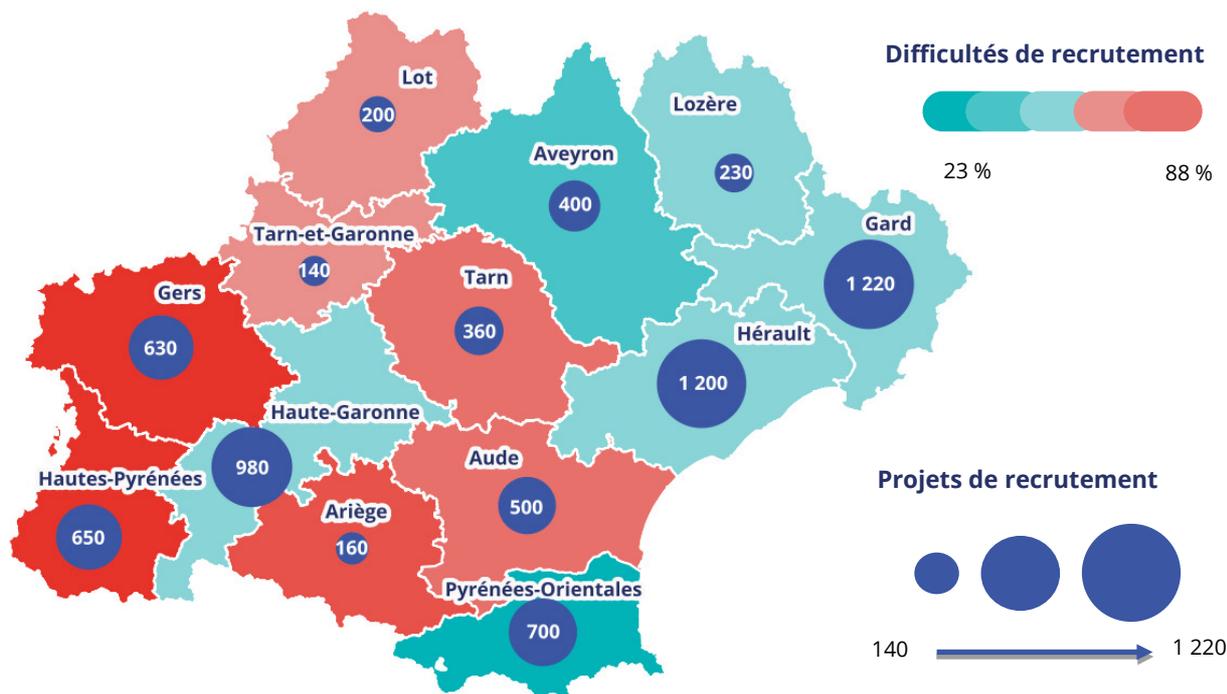
Département	Nombre de projets	Part des projets jugés difficiles	Part des projets saisonniers
Ariège	160	75 %	25 %
Aude	500	62 %	68 %
Aveyron	400	40 %	25 %
Gard	1 220	43 %	66 %
Haute-Garonne	980	46 %	22 %
Gers	630	84 %	62 %
Hérault	1 200	46 %	53 %
Lot	200	60 %	40 %
Lozère	230	44 %	74 %
Hautes-Pyrénées	650	88 %	79 %
Pyrénées-Orientales	700	23 %	76 %
Tarn	360	67 %	11 %
Tarn-et-Garonne	140	57 %	7 %
Total Occitanie IAA	7 350	53 %	52 %
Total Occitanie (tous secteurs)	261 810	53 %	39 %

Source : France Travail, Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2024 – Traitement Carif-Oref Occitanie

D'une année sur l'autre, la part de projets concernant des emplois saisonniers en Occitanie est plus ou moins similaire (un peu plus de 50 %). Au sein de la majorité des départements de la région, celle-ci dépasse les 50 % avec néanmoins des variations importantes observées. Une proportion importante est observée dans la Lozère (74 %), les Pyrénées-Orientales (76 %) et enfin les Hautes-Pyrénées (79 %), à la différence du Tarn-et-Garonne (7 %) et du Tarn (11 %). Enfin, entre 2023 et 2024 des oscillations importantes sont constatées, qui s'inscrivent entre - 19,3 points dans le Lot et + 47,1 points dans les Pyrénées-Orientales.

Projets de recrutement et difficultés rencontrées en 2024 dans les industries agroalimentaires en Occitanie

Source : Besoins en main-d'œuvre (BMO), France Travail – Traitement Carif-Oref Occitanie



En 2023, si les difficultés rencontrées par les établissements étaient localisées au Nord et Nord-Est ainsi qu'en Ariège, elles sont en 2024 principalement présentes à l'Ouest à l'exception de la Haute-Garonne. De très fortes tensions sont observées dans les Hautes-Pyrénées (88 %) et le Gers (84 %). Le département des Pyrénées-Orientales affiche seulement 23 % de part des projets difficiles avec comme évoqué précédemment une augmentation de 100 % des projets.

3.2. Approche par métier⁵ : des difficultés de recrutement marquées

D'après France Travail, en 2024, l'étendue du nombre de projets de recrutement dans les métiers considérés comme étant indispensables à l'agroalimentaire et qui sont significativement présent dans ses établissements s'inscrit de 90 à 3 750. Plus précisément, quatre métiers se distinguent avec des besoins de main-d'œuvre importants : Vendeurs en produits alimentaires (3 750), Ouvriers peu qualifiés des industries agroalimentaires (2 980), Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés (2 250) et Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (2 220). Une hétérogénéité est observée concernant les difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises. La part des projets jugés difficiles atteint 75 % pour les Ouvriers de la

⁵ Dans cette partie, les métiers traités ne sont pas forcément spécifiques à l'agroalimentaire, mais ils sont indispensables à ce secteur et leur présence y est significative.

maintenance générale et mécanique. Des tensions fortes sont également observées pour les métiers de Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie (70 %) malgré un nombre faible de projets de recrutement.

Projets de recrutement par métier en 2024

Métier	Nombre de projets	Part des projets jugés difficiles	Part des projets saisonniers
Vendeurs en produits alimentaires	3 750	38 %	42 %
Ouvriers peu qualifiés des industries agro-alimentaires	2 980	62 %	78 %
Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés	2 250	35 %	42 %
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)	2 220	56 %	2 %
Ouvriers de la maintenance générale et mécanique	1 490	75 %	13 %
Magasiniers et préparateurs de commande qualifiés	1 110	55 %	25 %
Ouvriers du conditionnement, du tri et de l'emballage	1 060	35 %	58 %
Techniciens des industries de process	990	39 %	16 %
Bouchers	670	69 %	22 %
Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en HSE ⁶ industriel et protection du patrimoine naturel	630	35 %	13 %
Ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires	590	66 %	46 %
Conducteurs d'engins légers de déplacement de charges, cariste	540	59 %	48 %
Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique	450	67 %	13 %
Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire	370	38 %	46 %
Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité	330	42 %	0 %
Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production	310	52 %	7 %
Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie	270	70 %	11 %
Responsable du magasinage et de la logistique (non-cadres)	190	42 %	21 %
Agents de maîtrise et assimilés des industries de process	90	56 %	22 %

Source : France Travail, BMO 2024 – Traitement Carif-Oref Occitanie

⁶ Hygiène Sécurité Environnement

4. Amélioration de la situation sur le marché du travail

4.1. Augmentation des offres collectées par France Travail

Attention : l'observation des évolutions du nombre d'offres d'emploi entre deux périodes est soumise à différentes interprétations. Par exemple, une progression de ce nombre peut aussi bien être la conséquence d'un besoin plus fort des employeurs que d'une meilleure identification des offres. De plus, France Travail ne collecte qu'une partie de l'ensemble des offres d'emploi émises par les entreprises.

Les métiers fortement représentés dans l'agroalimentaire

(C'est-à-dire pour lesquels les établissements du champ de l'agroalimentaire émettent une proportion importante des offres d'emploi collectées par France Travail dans ces métiers, hors métiers d'artisanat et métiers générant un très faible volume d'offres)

Code ROME	Libellé ROME	Offres d'emploi 2023	Evolution 2022-2023
D1106	Vente en alimentation	4 810	- 26 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	2 720	3 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	2 430	13 %
H2102	Conduite d'équipement de production alimentaire	1 830	9 %
H1502	Management et ingénierie qualité industrielle	1 490	46 %
H2502	Management et ingénierie de production	780	15 %
H3301	Conduite d'équipement de conditionnement	740	- 12 %
A1413	Fermentation de boissons alcoolisées	660	6 %
H2101	Abattage et découpe des viandes	530	4 %
H1403	Technicien en gestion industrielle et logistique	420	14 %
A1301	Conseil et assistance technique en agriculture	380	- 12 %
H1401	Management et ingénierie gestion industrielle et logistique	330	74 %
H2504	Responsable d'équipe en industrie de transformation	270	23 %
I1102	Management et ingénierie de maintenance industrielle	270	8 %
A1302	Contrôle et diagnostic technique en agriculture	250	4 %
H3303	Préparation de matières et produits industriels (broyage, mélange, ...)	210	- 9 %
D1107	Vente en gros de produits frais	120	33 %
A1412	Fabrication et affinage de fromages	80	33 %
M1706	Promotion des ventes	20	- 33 %

Source : France Travail – Traitement Carif-Oref Occitanie

Dans cette première partie, les offres d'emploi sont comptabilisées pour chaque métier dans leur ensemble, peu importe l'activité de l'établissement d'origine de l'offre.

Au sein du tableau ci-dessus sont répertoriées près de 18 500 offres d'emplois collectées dans les métiers fortement représentés dans l'agroalimentaire. Dans l'ensemble des métiers recensés est enregistré des variations importantes des offres collectées entre 2022 et 2023 (de - 33 % à + 74 %). Les offres d'emploi collectées par France Travail dans les métiers spécifiques à l'agroalimentaire ont légèrement augmenté entre 2022 et 2023 (+ 9 % pour la Conduite d'équipement de production alimentaire, + 6% pour la Fermentation de boissons alcoolisées et + 4 % pour l'Abattage et découpe des viandes et + 33 % pour la Fabrication et affinage de fromages).

Ensuite, les offres d'emploi collectées dans les métiers de la logistique continuent d'augmenter avec cependant une progression moins importante que l'an passé (+ 3 % pour les métiers Conduite d'engins de déplacement des charges, + 74 % en Management et ingénierie gestion industrielle et logistique et + 14 % pour les Techniciens en gestion industrielle et logistique). La tendance s'inverse pour les métiers du commerce, puisque les offres collectées diminuent de 26 % dans la Vente en alimentation, mais augmentent de 33 % dans la Vente en gros de produits frais contrairement à l'année précédente (respectivement + 29 % et - 65 %). Enfin, les métiers de Promotion des ventes recensent un volume faible d'offres d'emploi et celui-ci diminue d'une année à l'autre (- 33 % entre 2022 et 2023 et - 77 % entre 2021 et 2022).

Zoom sur les métiers de la maintenance et hygiène-sécurité-environnement

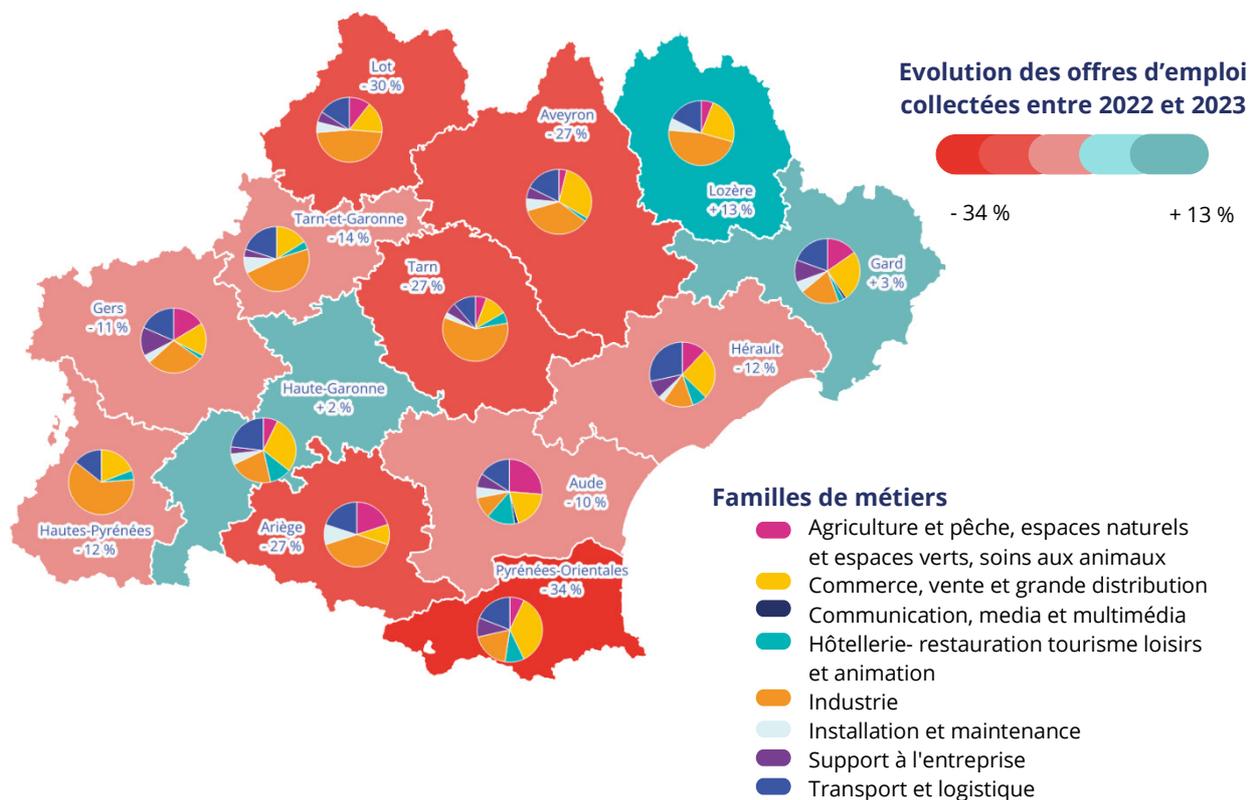
Code ROME	Libellé ROME	Offres d'emploi 2023	Evolution 2022-2023
I1304	Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	4 400	10 %
I1309	Maintenance électrique	930	- 2 %
I1302	Installation et maintenance d'automatismes	870	26 %
I1305	Installation et maintenance électronique	570	6 %
H1303	Technicien en Hygiène-Sécurité-Environnement - HSE- industriel	490	48 %
I1310	Maintenance mécanique industrielle	480	33 %
H1302	Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels	370	61 %
H1208	Technicien en études et conception en automatisme	170	31 %

Source : France Travail – Traitement Carif-Oref Occitanie

Dans l'ensemble des métiers de la maintenance et Hygiène-sécurité-environnement, les offres d'emploi ont progressé entre 2022 et 2023 avec une étendue importante (entre + 6 et + 61 %). Seul le métier de Maintenance électrique a vu ses offres d'emploi baisser durant la période (- 2 %). L'Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation continue de voir son volume d'offres augmenter avec + 10 % en 2023 (4 400 offres).

Dans la partie ci-dessous, seules les offres collectées émises par des établissements des secteurs d'activité du périmètre de l'agroalimentaire tel que défini dans cette étude sont comptabilisées.

Offres d'emploi collectées par France Travail dans l'agroalimentaire par département et famille de métiers en 2023



En 2023, les offres d'emploi collectées par France Travail auprès des établissements appartenant au champ d'activité de l'agroalimentaire, se sont élevées à 5 220 (- 14 % sur un an).

Cette diminution est observée dans l'ensemble des familles de métiers notamment l'Industrie (29 % des offres, - 11 % sur un an) et le Commerce (23 % des offres, - 29 % sur un an) ; seule l'Agriculture enregistre une progression (+ 7 %). À l'échelle territoriale, le nombre d'offres collectées a diminué dans l'ensemble des départements hormis la Haute-Garonne et le Gard (respectivement de 2 et 3 %) ainsi que dans la Lozère (+ 13 %). Le recul atteint 30 % ou plus dans le Lot et les Pyrénées-Orientales.

Les métiers de l'Industrie sont relativement plus demandés dans l'Ouest de la région, dans la majorité des départements la part est de plus de 40 %. C'est notamment le cas dans les Hautes-Pyrénées avec 62 % des offres d'emploi. Le volume d'offres d'emploi collectées dans le Commerce est principalement concentré dans les départements du littoral et de la Haute-Garonne. À l'inverse, La Communication multimédia et média est présente dans 2 des 13 départements de l'Occitanie avec peu d'offres recensées.

4.2. Des demandes d'emploi enregistrées par France Travail contrastées

Les métiers fortement représentés dans l'agroalimentaire

Code ROME	Libellé ROME	Demandeurs d'emploi au 31/12/2023	Evolution 2022-2023
D1106	Vente en alimentation	6 340	- 7 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	4 370	6 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	3 610	- 1 %
H2102	Conduite d'équipement de production alimentaire	1 660	2 %
H2502	Management et ingénierie de production	860	- 11 %
H1502	Management et ingénierie qualité industrielle	780	1 %
H3301	Conduite d'équipement de conditionnement	700	- 10 %
A1413	Fermentation de boissons alcoolisées	670	5 %
A1301	Conseil et assistance technique en agriculture	380	12 %
D1107	Vente en gros de produits frais	300	7 %
H1401	Management et ingénierie gestion industrielle et logistique	190	12 %
I1102	Management et ingénierie de maintenance industrielle	180	- 5 %
A1302	Contrôle et diagnostic technique en agriculture	170	- 11 %
H2101	Abattage et découpe des viandes	170	- 11 %
H2504	Responsable d'équipe en industrie de transformation	150	7 %
H1403	Technicien en gestion industrielle et logistique	120	- 14 %
A1412	Fabrication et affinage de fromages	90	- 10 %
H3303	Préparation de matières et produits industriels (broyage, mélange, ...)	90	29 %
M1706	Promotion des ventes	70	- 13 %

Source : France Travail – Traitement Carif-Oref Occitanie

Au sein du tableau ci-dessus 20 900 demandeurs d'emploi sont répertoriés dans les métiers fortement représentés dans l'agroalimentaire. Fin 2023, la situation est contrastée. Notamment, une augmentation est observée parmi les métiers de la logistique pour la Conduite d'engins de déplacement des charges (+ 6 %) et le Management et ingénierie gestion industrielle et logistique (+ 12 %) alors qu'une diminution est relevée pour les Techniciens en gestion industrielle et logistique (- 14 % après une augmentation entre 2021 et 2022 de 27 %). Les métiers du Commerce suivent la même tendance que pour les offres collectées avec une diminution de 7 % dans la Vente en alimentation et une augmentation de 7 % dans la Vente en gros de produits frais.

Zoom sur les métiers de la maintenance et hygiène-sécurité-environnement

Code ROME	Libellé ROME	Demandeurs d'emploi au 31/12/2023	Evolution 2022-2023
I1304	Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	1 160	- 6 %
I1309	Maintenance électrique	740	3 %
I1305	Installation et maintenance électronique	340	3 %
I1302	Installation et maintenance d'automatismes	270	- 4 %
H1302	Management et ingénierie Hygiène-Sécurité-Environnement -HSE- industriels	230	21 %
I1310	Maintenance mécanique industrielle	200	- 5 %
H1303	Technicien en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel	170	- 6 %
H1208	Technicien en études et conception en automatisme	90	0 %

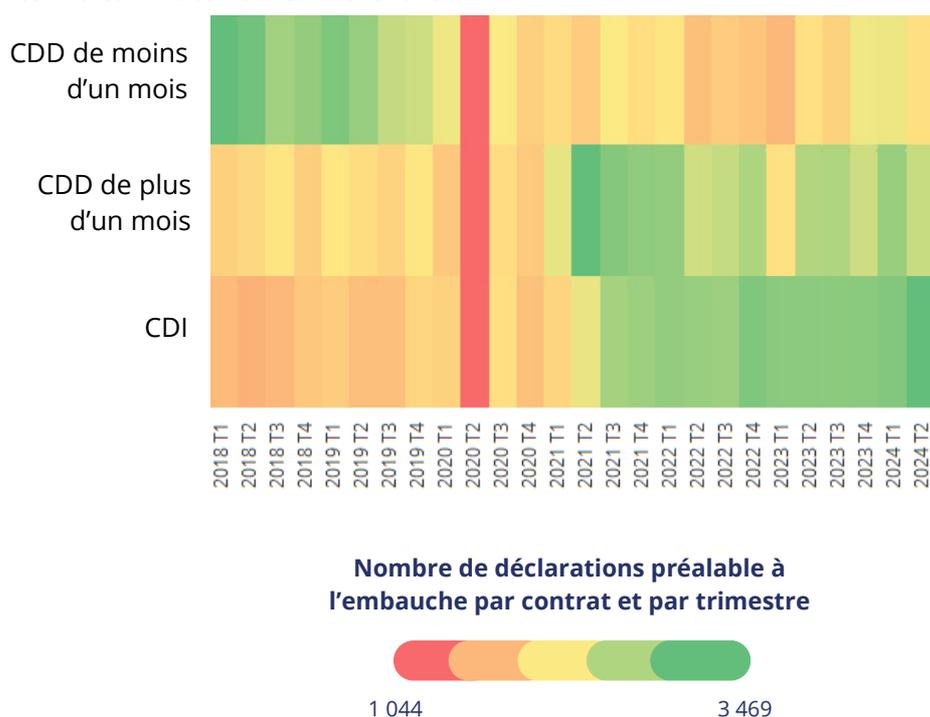
Source : France Travail – Traitement Carif-Oref Occitanie

Contrairement aux offres d'emploi qui continuent de progresser d'une année à l'autre comme évoqué précédemment, le nombre de demandeurs d'emploi de la maintenance reste orienté à la baisse. Les métiers de Management et ingénierie Hygiène-Sécurité-Environnement -HSE- industriels enregistrent une forte augmentation de 21 % après une diminution importante entre 2021 et 2022 de 24 %.

4.3. Une stabilisation des déclarations préalables à l'embauche

Déclarations préalables à l'embauche dans l'industrie agroalimentaire en Occitanie

Source : Acoiss – Traitement Carif-Oref Occitanie



En 2023, l'Urssaf a enregistré 30 720 déclarations d'embauche (hors intérim) dans les Industries agroalimentaires⁷. La progression s'est nettement ralentie après le rebond de 23 % enregistré en 2021. Le graphique ci-dessous met en évidence le nombre de déclarations par type de contrat depuis le premier trimestre 2018. Celui-ci permet de montrer d'une part la baisse importante de déclarations au second trimestre 2020 à la suite de la crise sanitaire. D'autre part, le changement de pratique dans l'industrie agroalimentaire quant au type de contrat proposé. Depuis le troisième trimestre 2021, il est observé une augmentation du nombre de CDI (entre le second trimestre 2021 et 2024 + 24 %). Le volume de déclarations préalables à l'embauche des CDD de moins d'un mois a peu diminué. Néanmoins, la proportion de ce type de contrat dans l'ensemble des déclarations est orientée à la baisse. En 2018 la part des CDI était de 31 % et les CDD de moins d'un mois de 34 % ; en 2023 leurs parts sont respectivement de 43 et 21 %. D'après la Dares⁸ l'ensemble des activités sont concernées par le recul de la part des CDD courts dans les embauches (hors intérim).

5. Légère hausse des effectifs en formation initiale (hors enseignement supérieur) dans l'agroalimentaire

Les données sur les effectifs en formation initiale dans l'enseignement supérieur pour la rentrée 2023 ne sont pas connues à la date de rédaction de cette partie. Par conséquent, seuls les effectifs d'apprentis, de l'Éducation nationale et de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) seront analysés. Pour ce qui est de l'apprentissage, les résultats portent sur l'ensemble des niveaux de diplôme et sont exhaustifs, incluant donc les apprentis présents dans l'enseignement supérieur.

Sur ce champ restreint, un peu plus de 60 diplômes permettant d'accéder aux métiers de l'agroalimentaire sont recensés à la rentrée 2023, que ce soit en voie scolaire ou en apprentissage.

5.1. Augmentation du nombre d'apprenants dans la majorité des départements

Hors formations en voie scolaire de l'enseignement supérieur, un peu moins de 31 000 apprenants ont été comptabilisés à la rentrée 2023 dans les cursus menant aux métiers de l'agroalimentaire. Une progression de 1 % est ainsi enregistrée par rapport à la rentrée 2022, en grande partie portée par l'apprentissage. En effet, cette voie - qui concentre plus de la moitié des apprenants - affiche une augmentation de 3 % du nombre

⁷ Pour rappel, le champ des industries agroalimentaires utilisé dans cette partie est différent de celui utilisé généralement dans cette étude. En effet, il inclut ici les secteurs de la charcuterie, de la boulangerie et de la pâtisserie, et il exclut une partie du commerce de gros.

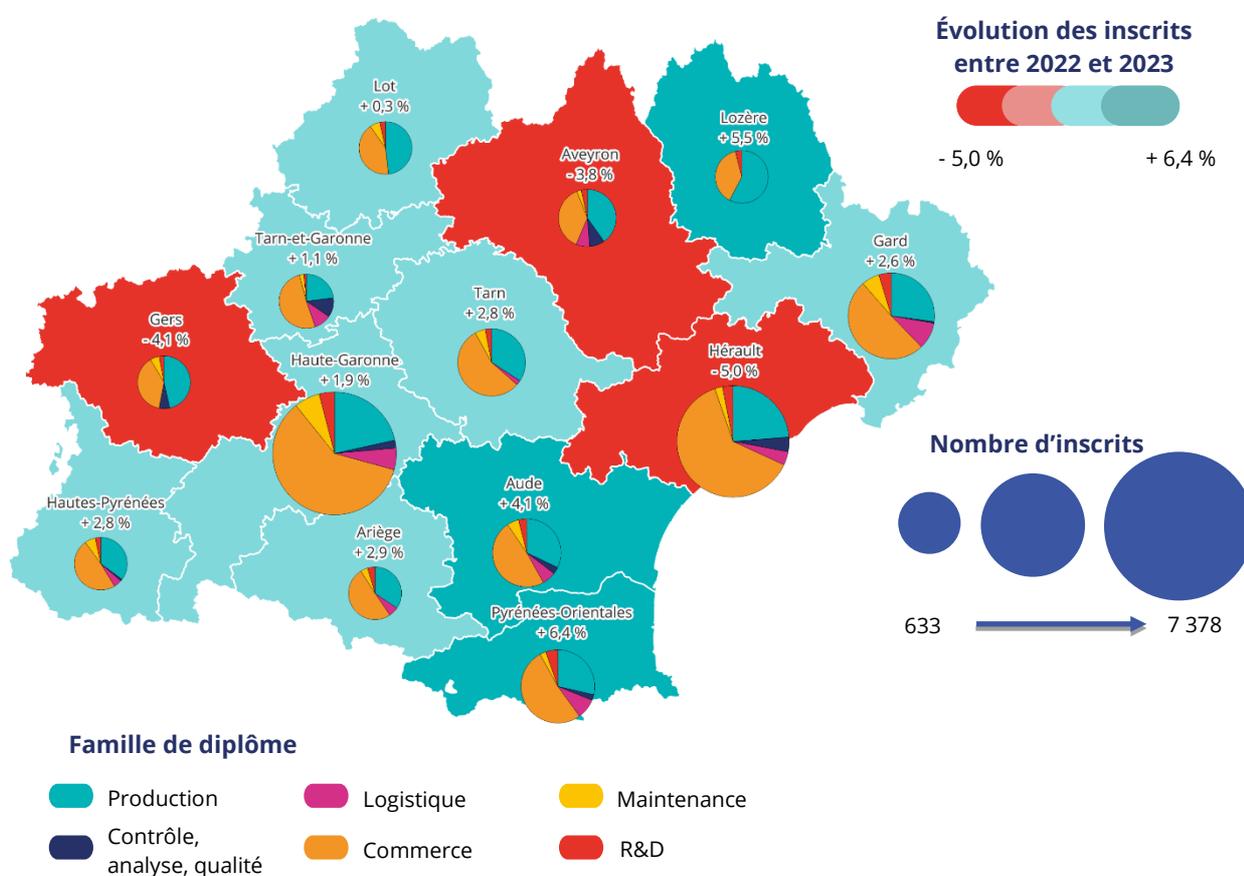
⁸ Victor Barry, « Quels secteurs contribuent à la baisse des embauches en CDD courts par rapport à l'avant-crise ? », Dares, 30 juin 2022.

d'inscrits, alors que dans le même temps une baisse de 2 % est observée dans la voie scolaire.

Par département, la situation est globalement favorable, avec un accroissement du nombre d'apprenants quasiment généralisé, l'Aveyron, le Gers (- 4 % chacun) et l'Hérault faisant exception (- 5 %). Dans le même temps, une progression marquée est observée dans les Pyrénées-Orientales (+ 6 %), la Lozère (+ 5 %) et l'Aude (+ 4 %).

Inscrits dans les formations initiales (hors enseignement supérieur) menant aux métiers de l'agroalimentaire par famille et département en 2023, évolution annuelle

Sources : Base centrale de pilotage de l'Éducation nationale, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) – Traitement Carif-Oref Occitanie



Les formations du Commerce regroupent plus de 16 700 apprenants (+ 2 % sur un an), soit plus de la moitié de l'ensemble (54 %, + 1 point sur un an), comme c'est le cas depuis plusieurs années. Certains diplômes de cette famille continuent en effet d'afficher un fort dynamisme, comme le BTS Négociation et digitalisation de la relation client (2 800 apprenants, + 4 % sur un an) ou le BTS Management commercial opérationnel (+ 7 %, à 5 400). L'accroissement de la part des formations du Commerce se fait essentiellement au détriment de celles de la Production, ces dernières regroupant 29 % des apprenants (stable sur un an). Les effectifs dans ces cursus augmentent de 2 % sur un an, principalement dans les diplômes de niveau CAP-BEP (+ 2 %), notamment le CAP Cuisine

(+ 7 %, avec 1 800 inscrits). Le poids des autres familles de formation est relativement faible - du fait de l'indisponibilité des formations de l'enseignement supérieur -, s'inscrivant entre 3 % pour celles du Contrôle, analyse, qualité et 6 % pour celles de la Logistique, un repli du nombre d'inscrits dans celles-ci étant enregistré.

Au niveau territorial, les formations du Commerce sont majoritaires dans neuf départements, les spécialités de la Production étant plus présentes dans les quatre autres. Certaines spécificités apparaissent, comme un poids relativement important des formations du Contrôle, analyse, qualité dans le Tarn-et-Garonne ou de la Logistique en Haute-Garonne et dans le Gard.

Effectifs en formation initiale (hors enseignement supérieur) par famille et niveau de diplôme à la rentrée 2023

Famille	Ensemble des formations menant aux métiers de l'agroalimentaire					Total
	Niveau					
	3 (CAP-BEP)	4 (Bac)	5 (Bac+2)	6 (Bac+3)	7 (> Bac+3)	
Production	55 %	40 %	3 %	1 %	1 %	8 830
Contrôle, analyse, qualité	11 %	14 %	12 %	5 %	58 %	942
Logistique	33 %	53 %	11 %	0 %	4 %	1 815
Commerce	17 %	27 %	52 %	2 %	3 %	16 746
Achat ⁹	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0
Maintenance	0 %	62 %	38 %	1 %	0 %	1 449
R&D ¹⁰	0 %	81 %	11 %	0 %	8 %	1 150
Total	27 %	35 %	32 %	1 %	4 %	30 932

Sources : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), Base centrale de pilotage (BCP) du ministère de l'Éducation nationale – Traitement Carif-Oref Occitanie

Du fait de l'indisponibilité des statistiques sur les inscrits dans les formations de l'enseignement supérieur, le poids des cursus de niveau 3 à 5 est particulièrement important. Les formations de niveau Bac concentrent 35 % de l'ensemble des apprenants, suivies par celles de niveau Bac+2 (32 %) et celles de niveau CAP-BEP (27 %). Dans la Production, la Logistique et la Maintenance, la grande majorité des formations sont de niveaux inférieur ou équivalent au Bac. Dans le Commerce, les diplômes préparés sont essentiellement de niveau Bac+2, tandis que dans le Contrôle, analyse, qualité ce sont les niveaux 7 qui regroupent le plus d'apprenants : ce résultat est lié au nombre important d'apprentis dans certains Masters professionnels (Management administratifs des entreprises, Risques et environnement).

La part des femmes parmi les apprenants ressort à 41 % du total en 2023. Ces dernières sont particulièrement présentes dans les formations du Commerce (50 %), du Contrôle,

⁹ L'absence d'apprenants dans les formations de cette famille se justifie par le fait qu'elles sont exclusivement proposées dans l'Enseignement supérieur.

¹⁰ La part importante des effectifs inscrits dans des formations de niveau 4 en R&D est liée au rattachement à cette famille de certains Bac technologiques (lesquels aurait également pu être affectés à la famille Contrôle, analyse, qualité).

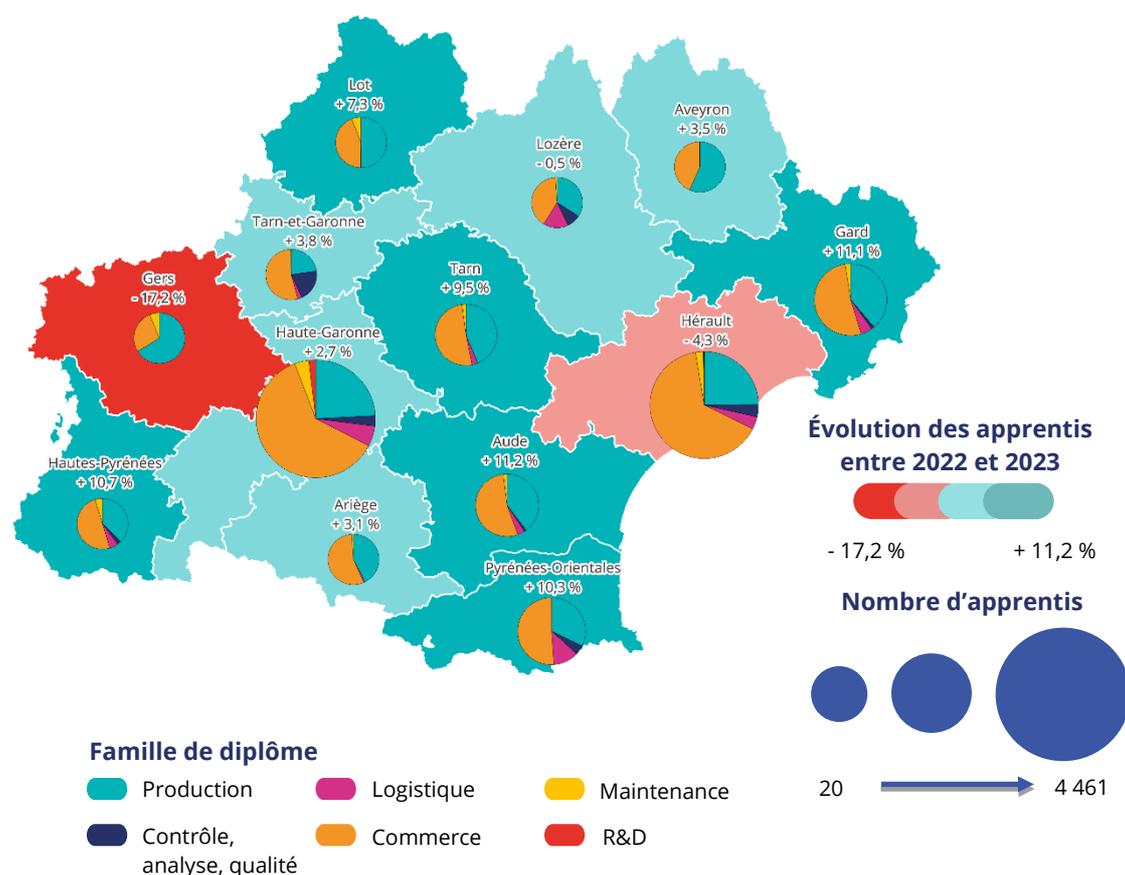
analyse, qualité (52 %) et de la R&D (55 %). En revanche, leur poids demeure faible dans la Production (33 %) et la Logistique (15 %) et elles ne sont que marginalement représentées dans la Maintenance (4 %).

5.2. Maintien d'une hausse modérée du nombre d'apprentis

Le nombre d'apprentis dans les formations de l'agroalimentaire atteint près de 16 900 en 2023, en progression de 3 % sur un an. Hormis un recul dans le Gers (- 17 %) et l'Hérault (- 4 %) et une stabilisation en Lozère, les effectifs dans cette voie de formation sont orientés à la hausse. C'est notamment le cas dans l'Aude, le Gard et les Hautes-Pyrénées (+ 11 %) ou les Pyrénées-Orientales (+ 10 %).

Apprentis dans les formations menant aux métiers de l'agroalimentaire en 2023 par famille et département, évolution annuelle

Source : Base centrale de pilotage de l'Éducation nationale, localisation au site de formation – Traitement Carif-Oref Occitanie



Comme les années précédentes, le nombre d'apprentis a fortement augmenté dans le Commerce (+ 7 %), à 9 500, porté par le BTS Management commercial opérationnel (+ 12 %, à près de 4 100 inscrits). Au final, 56 % des apprentis suivent une formation du Commerce (+ 1 point sur un an), cette famille étant majoritaire dans dix départements sur les treize que compte la région. Dans le même temps, le poids des formations en Production diminue à 31 % (- 1 point), en lien avec une stabilisation du nombre d'apprentis (5 300).

Effectifs en apprentissage par famille et niveau de diplôme à la rentrée 2023

Famille	Ensemble des formations menant aux métiers de l'agroalimentaire					Total
	Niveau					
	3 (CAP-BEP)	4 (Bac)	5 (Bac+2)	6 (Bac+3)	7 (> Bac+3)	
Production	79 %	16 %	3 %	1 %	1 %	5 350
Contrôle, analyse, qualité	0 %	0 %	3 %	8 %	89 %	614
Logistique	57 %	13 %	23 %	0 %	7 %	902
Commerce	14 %	11 %	68 %	3 %	5 %	9 509
Achat	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0
Maintenance	0 %	22 %	76 %	3 %	0 %	424
R&D	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %	92
Total	36 %	12 %	42 %	2 %	7 %	16 891

Sources : Base centrale de pilotage (BCP) du ministère de l'Éducation nationale – Traitement Carif-Oref Occitanie

Dans la Production et la Logistique, les niveaux infra-Bac sont majoritaires, contrairement aux autres familles où plus des trois quarts des apprentis suivent une formation de niveau au moins équivalent à Bac+2. Globalement, toutes familles confondues, un peu plus de la moitié des inscrits suivent une formation de niveau supérieur au Bac, comme c'est le cas depuis quelques années.

Comme pour l'ensemble des apprenants, la part des femmes en apprentissage est inférieure à celle des hommes, se stabilisant légèrement sous les 40 % après avoir sensiblement progressé l'année précédente sous l'effet de l'essor des formations dans le Commerce et de l'élévation générale du niveau de diplôme dans cette voie de formation. En effet, elles représentent 50 % des apprentis de cette famille.

6. Formation continue : chute des entrées en formation des demandeurs d'emploi

Note méthodologique : cette section porte sur l'analyse des entrées en formation des demandeurs d'emploi inscrits à France Travail. Les formations sélectionnées relèvent du secteur de l'agroalimentaire au sens de France Travail. Le champ retenu est restrictif par rapport au champ de formations arrêté pour la formation initiale.

La baisse du nombre d'entrées en formation de demandeurs d'emploi entamée en 2022 s'est franchement accélérée en 2023. En effet, après avoir diminué de 6 % (à 3 200), le nombre d'inscrits à France Travail ayant suivi une formation dans le domaine de l'agroalimentaire s'est contracté de 55 %, atteignant son niveau le plus bas depuis 2020, à environ 1 450. Ce résultat est en grande partie lié à la chute des entrées financées via le Compte personnel de formation (CPF) et dans une moindre mesure de celles financées par le Conseil régional, deux effets qui n'ont été qu'en petite partie compensés par la progression des entrées financées par France Travail. À titre de comparaison, la baisse du nombre d'entrées s'élève à - 21 % tous domaines de formation confondus.

Le recul est observé sur l'ensemble du territoire occitan, s'inscrivant entre - 20 % en Lozère et - 75 % dans les Hautes-Pyrénées. Si le CPF constituait le principal canal de financement des formations de demandeurs d'emploi dans le domaine de l'agroalimentaire depuis 2020 (pour un maximum de 65 % en 2021-2022), ce n'est désormais plus le cas. En effet, seules 19 % des entrées sont désormais concernées, proportion équivalente à celle du Conseil régional, alors que la part de France Travail rebondit fortement (60 %, + 37 points).

6.1. Hors financement de la Région, le recours au CPF s'effondre

Le nombre d'entrées en formation hors financement de la Région diminue de 58 % en 2023, à un peu moins de 1 200. Ce mouvement est lié à la chute observée sur le CPF (- 87 %, à 280 entrées). Dans le même temps, le nombre d'entrées financées par France Travail continue de progresser (+ 18 %, à 870), atténuant quelque peu le mouvement d'ensemble. Le niveau des formations préparées se redresse en 2023 après plusieurs années de baisse, avec 42 % de formations de niveau post-Bac (+ 8 points sur un an). La contrepartie est une baisse de la part des formations de niveau Bac et CAP-BEP. Comme mentionné précédemment, le CPF a financé moins d'un quart des entrées en formation en 2023, soit près de 50 points de moins qu'en 2021-2022. Le poids de France Travail s'en trouve ainsi fortement renforcé (73 % des entrées, + 47 points). Les entrées bénéficiant d'autres sources de financement (Opco, Agefiph, etc.) demeurent marginales (3 %).

Caractéristiques des formations suivies par les demandeurs d'emploi dans le domaine de l'agroalimentaire, hors financement de la Région

Répartition des entrées en formation		2021	2022	2023
Niveau préparé	Niveau supérieur à Bac+2	20 %	19 %	25 %
	Niveau Bac+2	15 %	15 %	17 %
	Niveau Bac	26 %	26 %	23 %
	Niveau BEP, CAP	32 %	29 %	25 %
	Niveau CEP, BEPC	3 %	3 %	1 %
	Niveau inférieur au CEP, BEPC	3 %	7 %	9 %
	Total	100 %	100 %	100 %
Financier et type de formation	Pôle emploi - AIF	9 %	13 %	43 %
	Pôle emploi - AFC	3 %	4 %	8 %
	Pôle emploi - POE individuelle	1 %	1 %	5 %
	Pôle emploi - AFPR	6 %	6 %	13 %
	Pôle emploi - POE collective	1 %	2 %	4 %
	Compte personnel de formation (CPF Autonome)	77 %	73 %	24 %
	Autre	2 %	1 %	3 %
	Total	100 %	100 %	100 %
Objectif de la formation	Certification	43 %	50 %	33 %
	Professionnalisation	6 %	8 %	21 %
	Préparation à la qualification	1 %	1 %	1 %
	Remise à niveau, maîtrise des savoir de base, initiation	4 %	3 %	2 %
	Mobilisation, aide à l'élaboration d'un projet professionnel	0 %	1 %	1 %
	Perfectionnement, élargissement des compétences	36 %	29 %	21 %
	Formation à la création d'entreprise	2 %	3 %	3 %
	Adaptation au poste de travail (AFPR, POE)	8 %	7 %	18 %
Total	100 %	100 %	100 %	
Nombre de bénéficiaires		2 920	2 860	1 190

Source : France Travail, fichiers entrés en formation, données brutes (sauf financement Région) – Traitement Carif-Oref Occitanie

Dans le détail, les formations sur les Bonnes pratiques d'hygiène agroalimentaire restent les plus représentées, mais ne représentent plus que 27 % de l'ensemble (contre 73 % en 2022 et 65 % en 2021). Principalement financées via le CPF, elles pâtissent de la chute du recours à ce canal de financement. Comme les années précédentes, les formations en Pâtisserie et Boulangerie arrivent en 2^{ème} et 3^{ème} position, avec respectivement 16 % et 12 % des entrées.

6.2. Nouveau recul des entrées en formation financées par la Région

Comme en 2022, le nombre d'entrées en formation dans l'agroalimentaire financées par la Région Occitanie a diminué de 28 % en 2023, à 260. C'est le niveau le plus bas observé depuis 2015 au moins. La proportion d'entrées en formation de niveau CAP-BEP ou Bac demeure majoritaire, atteignant 54 % du total (27 % chacun). Les entrées ayant pour objectif une certification représentent désormais près de 90 % de l'ensemble (+ 16 points sur un an), poursuivant la tendance à l'œuvre depuis 2021.

Caractéristiques des formations suivies par les demandeurs d'emploi dans le domaine de l'agroalimentaire, sous financement de la Région

Répartition des entrées en formation		2021	2022	2023
Niveau préparé	Niveau supérieur à Bac+2	21 %	22 %	19 %
	Niveau Bac+2	17 %	17 %	15 %
	Niveau Bac	25 %	28 %	27 %
	Niveau BEP, CAP	29 %	28 %	27 %
	Niveau CEP, BEPC	4 %	3 %	4 %
	Niveau inférieur au CEP, BEPC	4 %	6 %	8 %
	Total	100 %	100 %	100 %
Objectif de la formation	Certification	27 %	72 %	88 %
	Professionnalisation	13 %	25 %	12 %
	Préparation à la qualification	2 %	0 %	0 %
	Remise à niveau, maîtrise des savoir de base, initiation	2 %	0 %	0 %
	Mobilisation, aide à l'élaboration d'un projet professionnel	0 %	0 %	0 %
	Perfectionnement, élargissement des compétences	54 %	0 %	0 %
	Formation à la création d'entreprise	4 %	3 %	0 %
	Autre, non renseigné	0 %	0 %	0 %
Total	100 %	100 %	100 %	
Nombre de bénéficiaires		410	360	260

Source : France Travail, fichier des entrées en formation, données brutes (financement Région) – Traitement Carif-Oref Occitanie

Comme les autres canaux de financement, les formations en Bonnes pratiques d'hygiène agroalimentaire et la Pâtisserie concentrent la plus grosse part des entrées (respectivement 19 % et 23 %).

Méthodologie

La liste des activités représentant l'agroalimentaire dans ce document :

- L'industrie agroalimentaire : divisions 10 (Industries alimentaires) et 11 (Fabrication de boissons) de la Nomenclature d'activités française (NAF), à l'exception des sous-classes suivantes :
 - o 10.13B : Charcuterie
 - o 10.71C : Boulangerie et boulangerie-pâtisserie fraîche
 - o 10.71D : Pâtisserie
- Une partie du commerce de gros alimentaire :
 - o 46.21Z : Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail
 - o 43.31Z : Commerce de gros de fruits et légumes
 - o 46.32A : Commerce de gros de viandes de boucherie
 - o 46.32B : Commerce de gros de produits à base de viande
 - o 46.33Z : Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles
 - o 46.34Z : Commerce de gros de boissons
 - o 46.38A : Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques

Parmi les résultats présentés dans cette étude, il ressort ainsi que 8 669 établissements actifs sont dénombrés en Occitanie en mai 2022. Le nombre d'emplois (salariés et non-salariés) s'inscrit pour sa part à 46 459 en 2019.

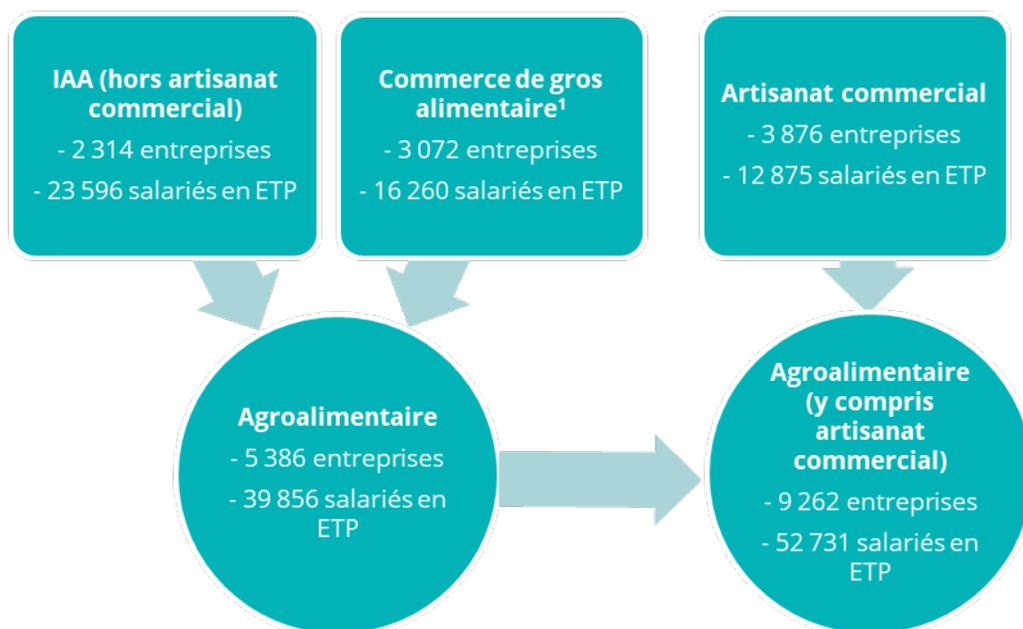
Le périmètre retenu dans ce document diffère de celui utilisé par le ministère de l'Agriculture pour la production de son Panorama des industries agroalimentaires, dans lequel trois secteurs définissent l'agroalimentaire :

- L'industrie agroalimentaire, hors artisanat commercial (Charcuterie, Boulangerie et boulangerie-pâtisserie fraîche, Pâtisserie, Cuisson de produits de boulangerie) ;
- L'artisanat commercial : Charcuterie, Boulangerie et boulangerie-pâtisserie fraîche, Pâtisserie, Cuisson de produits de boulangerie ;
- L'ensemble du commerce de gros alimentaire.

Le champ est donc plus large que celui utilisé dans cette publication. Les sources mobilisées par le ministère de l'Agriculture sont également différentes de celles mobilisées dans ce document, ce qui se traduit par des différences de volumes mais également par des différences de concepts utilisés. Toutefois, les ordres de grandeurs sont globalement comparables sur des champs similaires.

L'agroalimentaire en Occitanie en 2019 selon le périmètre retenu par le ministère de l'Agriculture

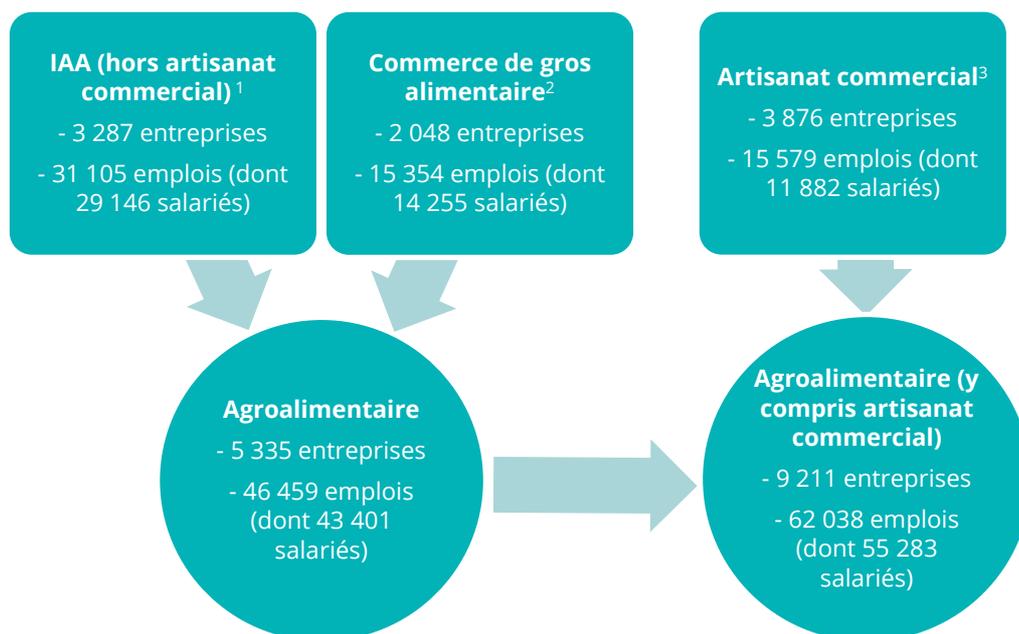
Sources : Esane 2019, Florès 2019, SIRUS, Insee - traitements SSP



1 : Hors Commerce de gros de produits à base de tabac.

L'agroalimentaire en Occitanie en 2019 selon le périmètre retenu dans cette étude

Sources : Insee, Recensement de la population 2019, Répertoire des entreprises et des établissements 2019 - Traitement Carif-Oref Occitanie

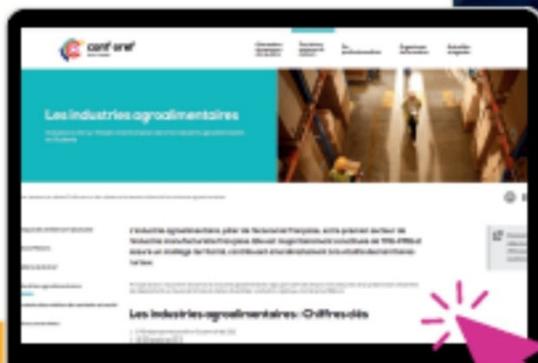


1 : Hors Charcuterie ; Boulangerie et boulangerie-pâtisserie fraîche ; Pâtisserie ; mais y compris Cuisson de produits de boulangerie.

2 : Hors Commerce de gros de fleurs et plantes ; Commerce de gros d'animaux vivants ; Commerce de gros de cuirs et peaux ; Commerce de gros de produits à base de tabac ; Commerce de gros de sucres, chocolats, confiseries ; Commerce de gros de café, thé, cacao et épices ; Commerce de gros alimentaire spécialisé divers.

3 : Charcuterie ; Boulangerie et boulangerie-pâtisserie fraîche ; Pâtisserie.

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur
cariforefoccitanie.fr



Cartographie de l'emploi et de la formation dans les industries agroalimentaires en Occitanie - indicateurs de suivi 2024

Directeur de publication : Pierre Monville
Rédaction : Mathilde Bel, Clément Santinon
Réalisation : Carif-Oref Occitanie
Date de publication : Novembre 2024